



*Le 11 Novembre 2018*

*se déroulera la Commémoration du Centenaire*

*de la fin de la Grande Guerre 1914-18.*

A l'occasion de ce 100<sup>ème</sup> anniversaire une cérémonie exceptionnelle aura lieu à partir de 10h00 (l'horaire précis sera confirmé ultérieurement par voie de presse) près du monument aux morts, cérémonie au cours de laquelle plusieurs hommages seront rendus :

- Commémoration proprement dite avec lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
- Remise de Médaille Militaire à Maurice Champon en présence d'un Détachement militaire des troupes de montagne
- Participation de l'Ensemble Harmonique Vinois (sous réserves)
- Intervention des enfants des écoles pour des chants et un lâcher de ballons sur lequel sera inscrit le nom de chaque poilu tombé au front durant la Grande Guerre.
- Simultanément résonneront les cloches au sein de la communauté de communes (SMVIC)

## Liste des Soldats Varaciens morts pendant le conflit 1914-18 :

GIROUD LUCIEN	GIROUD JOSEPH	MARION FRANCOIS	FERROUILLAT ANDRE
MARCHAND HENRI	GINIER-GILLET PHILIPPE	PETIT-BIGUET HENRI	PETIT-BIGUET JOSEPH
DESCHAMPS LOUIS	DESCHAMPS FRANCOIS	MARTIN JOSEPH C <sup>AL</sup>	CHARDON MAURICE
FAURE LOUIS S <sup>GT</sup>	COTTE EUGENE	CHAMPON JOSEPH	LENCELE PAUL C <sup>AL</sup>
VEYRET ETIENNE	GUILLERMOND MARIUS	GIROND LUCIEN	DETROYAT LOUIS
VEYRET JULES	NICOUD MAURICE	BERRUYER SYLVAIN	SOULLIER ALFRED
VOUREY JULIEN	FAYARD ALFRED	GENON JEAN-PIERRE	JOLLY JOSEPH
VEYRET JULES	VEYRET EUGENE	GIROUD GUSTAVE	TRIBOULLER AMEDE
CHAMPON J.B C <sup>AL</sup>	CHAMPON DESIRE	JOLLY MAURICE	EYNARD GUSTAVE
CHEVALLIER CAMILLE	ARNAUD EUGENE	CHEVALLIER MAURICE	DAVID JUSTIN
DAVID SERAPHIN S <sup>GT</sup>	DAVID LEON	AGERON CONSTANT	DYE REGIS
DYE IRENE			

**A cette occasion l'association des Objets d'Antan, présentera une exposition dédiée à cette grande guerre, salle de la Mairie**

# Informations Communales

## Listes électorales

**Les inscriptions sur liste électorale** s'effectuent avant le 31 décembre de l'année en cours et sont effectives à compter de l'année suivante. Elles peuvent s'effectuer directement en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou par mail.

**En cas d'erreur sur votre carte d'électeur**, nous vous remercions de bien vouloir **vous présenter en mairie avec un justificatif** prouvant l'information à rectifier. Sans cela, la même erreur se reproduira à chaque édition.

## Procédure pour les demandes de cartes d'identité

L'année dernière nous vous communiquions la nouvelle procédure de demande de carte d'identité qui doit s'effectuer dans les mairies équipées de dispositif de recueil biométrique. Pour cela vous pouvez prendre rendez-vous dans n'importe quelle mairie équipée de ce dispositif (St Marcellin, Romans, Voiron, Grenoble ...)

Depuis le **2 mai 2018** la commune de **Saint-Etienne de Saint-Geoirs** est en mesure de délivrer cartes d'identité et passeports.

Le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous permet également de faire votre demande en ligne et la mairie de Varacieux reste à votre disposition pour toute demande d'information.

## Economies d'énergie

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, au travers du programme TEPOS (Territoire à Energie Positive), s'est engagé dans la transition énergétique. Le travail mené par le territoire a permis d'obtenir la reconnaissance de l'Etat au travers de la labellisation du territoire comme "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV).

Cette labellisation a permis au territoire de bénéficier d'une enveloppe financière pour financer des projets d'investissement en lien avec la maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables.



En outre, le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a monté une opération de partenariat avec EDF pour **distribuer gratuitement des ampoules LED** aux habitants sur les territoires labellisés, à raison d'un pack de 2 ampoules (ampoules à LED E27, gros culot à vis) par foyer qui en fait la demande en mairie.

Une ampoule LED dure 40 fois plus longtemps, est 12 fois plus lumineuse et permet 80% d'économies par rapport à une ampoule à incandescence.

**Vous pouvez retirer gratuitement votre lot de 2 ampoules LED dans votre mairie** (dans la limite des stocks disponibles) en signant le registre.

## Projet de Rénovation ?

**Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?**

**Bénéficiez d'un accompagnement gratuit, personnalisé, en toute neutralité.**



### Plateforme locale de Rénovation énergétique

Un service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement ; vous souhaitez :

- bien cibler votre projet de travaux ?
- trouver des entreprises compétentes certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement par l'Etat) ?
- des éléments sur tout le panel d'aides existantes ?

**Pour tout renseignement contactez le service info énergie au 04 76 14 00 10**

Avant d'appeler, récupérez votre dernier avis d'imposition afin de faciliter votre orientation vers les interlocuteurs adéquats.

### La Charte des entreprises du bâtiment Saint-Marcellin Vercors Isère

Les entreprises du bâtiment du territoire ont signé une charte portée par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et la Maison de l'Emploi.

Ces entreprises, qui ont la mention RGE, interviennent à l'échelle du territoire, à la demande de particuliers désireux d'entamer des travaux de rénovation thermique. Elles sont informées des différentes aides auxquelles les particuliers peuvent faire appel, dans le cadre de la plateforme locale de rénovation énergétique portée par la communauté de communes.

## Rythmes Scolaires



Suite au souhait de la majorité des parents d'élèves de notre commune, du résultat du vote en Conseil d'école, le Conseil municipal a voté dans le même sens et a fait une demande auprès des services de l'Education Nationale afin de pouvoir modifier l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018.

Nous avons reçu en mairie un courrier en date du 5 mai 2018 du Conseil Départemental de l'Education Nationale nous informant que notre demande de modification a été validée.

La semaine scolaire à compter de la rentrée 2018 comportera donc 4 jours de classe au lieu de 4 jours et demi actuellement ; il n'y aura plus de T.A.P organisés par la municipalité.

Les horaires feront l'objet d'un arrêté officiel qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Isère.

## Travaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) au niveau de l'entrée Nord du village et de la route de Roybon (RD 71) se sont déroulés de la mi-janvier à la fin mai 2018.

Un renforcement de la chaussée a dû être effectué en raison de l'importance du trafic sur la RD 518.

Des trottoirs aux normes PMR et des aménagements de sécurité (chicane, ralentisseurs...) ont été réalisés pour le confort et la sécurité des tous.

Nous remercions les riverains pour leur patience lors de ces travaux conséquents.

De nombreuses places de parking étant disponibles à proximité des écoles, et suite au rétrécissement de la chaussée, **nous vous demandons de ne plus stationner sur les trottoirs** pour des raisons évidentes de sécurité (piétons, croisement de véhicules lourds...) Merci de votre compréhension et de veiller au respect de ces règles.

La fontaine sera remise en place et en eau dans le courant de l'été ; la croix, également en cours de restauration, retrouvera sa place initiale... avant que ne commencent les travaux d'aménagement de la place du village à l'automne.



## Nuisances sonores

De nombreuses infractions ayant été signalées en Mairie, nous vous rappelons un extrait de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997 :

**Article 1** : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

**Article 8** : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Article 9** : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

## Critérium du Dauphiné

Varacieux a eu le plaisir de voir passer le Critérium du Dauphiné Jeudi 7 Juin en début d'après-midi



## Budget communal réalisé 2017

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	137 442.58 €	Atténuations de charges	15 103.72 €
Charges de personnel	186 985.27 €	Produits des services	34 178.83 €
Opérations d'ordre entre section	17 600.00 €	Impôts et taxes	347 069.00 €
Autres charges gestion courante	68 010.93 €	Dotations et participations	189 980.52 €
Charges financières	23 356.12 €	Autres produits gestion courante	4 140.00 €
Charges exceptionnelles	25.00 €	Produits financiers	226.10 €
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>161 916.27 €</b>	Produits exceptionnels	4 638.00 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>595 336.17 €</b>	<b>Total RECETTES</b>	<b>595 336.17 €</b>

  

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dotations Fonds divers Réserves	14 662.00 €	Opération d'ordres	17 600.00 €
Remboursement d'emprunts	196 258.48 €	Dotations Fonds divers Réserves	246 041.67 €
Immobilisations incorporelles	13 182.28 €	Subventions d'investissement	74 822.00 €
Immobilisations corporelles	127 754.64 €	<b>Déficit d'investissement</b>	<b>16 513.73 €</b>
Immobilisations en cours	3 120.00 €	<b>Total RECETTES</b>	<b>354 977.40 €</b>
<b>Total DEPENSES</b>	<b>354 977.40 €</b>		

## Budget communal prévisionnel 2018

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	222 266 €	Atténuations de charges	12 180 €
Charges de personnel	208 150 €	Produits des services	40 242 €
Dépenses imprévues Fonctionnement	42 000 €	Impôts et taxes	325 471 €
Opérations d'ordre entre section	17 600 €	Dotations et participations	189 521 €
Autres charges gestion courante	58 410 €	Autres produits gestion courante	4 050 €
Charges financières	22 200 €	Produits financiers	1 €
Charges exceptionnelles	1 000 €	Produits exceptionnels	161 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>571 626 €</b>	<b>Total RECETTE</b>	<b>571 626 €</b>

  

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses imprévues Investissement	15 000 €	Solde d'exécution d'inv. Reporté	297 251 €
Remboursement d'emprunts	199 725 €	Opérations d'ordre entre section	
17 600 €			
Immobilisations incorporelles	45 964 €	Dotations Fonds divers Réserves	198 813 €
Immobilisations corporelles	26 002 €	Subventions d'investissement	186 327 €
Immobilisations en cours	729 604 €	Emprunts et dettes assimilées	355 788 €
Reste à réaliser	39 484 €		
<b>Total DEPENSES</b>	<b>1 055 779 €</b>	<b>Total RECETTES</b>	<b>1 055 779 €</b>

## 4 bonnes raisons de trier ses déchets

1. Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler.
2. Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé !
3. Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles.
4. Trier ses déchets : c'est aussi économiser de l'énergie et soutenir l'emploi.

### Points d'Apports Volontaires

En raison du grand nombre d'incivilités constatées au niveau des Points d'Apports Volontaires (encombrants, dépôts au pied des moloks, déchets verts...), une brigade verte a été mise en place par la communauté de communes de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Une surveillance est effectuée par les agents de cette de brigade et par des caméras itinérantes.

Plusieurs contrevenants ont été entendus par la police de l'environnement et des amendes importantes ont été appliquées.

Sur la commune de Varacieux de nombreux sacs contenant des tontes de pelouse ont été retrouvés au pied des moloks... Ceci est d'autant plus absurde que ces déchets sont un très bon engrais vert !



## Dépôts sauvages

Des dépôts sauvages de gravats sont régulièrement découverts en pleine nature, ce qui est absolument

### **INADMISSIBLE**

Chacun aime se promener dans une nature propre... que chacun prenne ses responsabilités.

Ces incivilités n'ont que trop duré ! Si vous êtes les témoins de décharges sauvages n'hésitez pas à signaler les pollueurs.



Dépôt sauvage au cœur des Chambaran (chemin de la Faitas).

[N'est-il pas aussi facile d'effectuer le dépôt en déchetterie ?](#)

Plaque de plâtre, carton de carrelage, pisé, laine de roche, tuyau PVC...

Au vu du nombre de déchetteries accessibles à tous, c'est inadmissible.

La brigade verte est saisie.

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »* Antoine de Saint Exupéry

## Divagation de Chats

La prolifération de chats errants dans le village occasionne de réels problèmes d'hygiène et de nombreuses plaintes des riverains qui en subissent les conséquences ! Afin d'en limiter les dommages, une campagne de capture d'animaux est effectuée par les Services Techniques de la commune.

**Pensez à identifier votre animal à l'aide d'un collier et veillez à le faire stériliser pour éviter les abandons et les naissances « sauvages ».**

## Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

## La mortalité des abeilles en 2018: un sujet piquant

2018: une année noire pour de nombreux apiculteurs qui découvrent un phénomène étrange de mortalité des abeilles sans trouver d'explication rationnelle. Un nombre impressionnant de colonies mortes dans les ruchers est à déplorer dans tous les départements de France sans exception.

« Si l'abeille disparaissait du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. » **Cette phrase, attribuée à Albert Einstein**, résonne aujourd'hui comme une douloureuse prémonition. Abeilles, papillons et autres insectes pollinisateurs tombent comme des mouches, victimes d'une agriculture intensive et d'une urbanisation effrénée.



"**30%** d'oiseaux en moins en quelques années, **80%** d'insectes en moins à l'échelle européenne. Moi ça ne me provoque pas de la peine, pas de la colère, (mais) de la honte, de la honte de savoir que derrière la sixième extinction de la biodiversité, la responsabilité c'est nous" (Nicolas Hulot)

## Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région. Les structures compétentes (Fédération Régionale des Groupements de Défenses Sanitaires, et Fédération Régionale de Défense contre les organismes Nuisibles) poursuivent la lutte contre ce nuisible. Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid.

Contactez-nous : - GDS 38 : 09.74.50.85.85 email : [info@gds38.asso.fr](mailto:info@gds38.asso.fr)

- FREDON 38 : 07.74.86.40.68 email : [catherine.prave@fredon38.fr](mailto:catherine.prave@fredon38.fr)

Plus d'info sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

# Associations

**Pensez à promouvoir vos manifestations ... dans votre intérêt...**

**Certaines passent malheureusement trop inaperçues...**

## Rugby Club de Varacieux

Après une magnifique saison qui les a amenés jusqu'en finale du Championnat des Alpes notre équipe Varacienne n'a pu remporter le dernier Bouclier des Alpes face à Saint Jean de Maurienne.

Qualifiés pour le Championnat de France ils s'inclinent en 1/8 de finale face à une bonne équipe de Chabeuil malgré le soutien des nombreux supporters venus les encourager.

Félicitations pour cette belle saison...

## Objets d'Antan

### Recherche d'un nom pour le musée et les deux espaces d'exposition

L'association les Objets d'Antan, sollicite les habitants de la commune, afin de trouver un nom parlant, attachant, familier, qui sera l'image de ce musée.

Ces deux espaces, pérennes, permettent à l'association de mettre en scène ses collections d'objets du quotidien, d'outils de paysans, d'artisans qui racontent l'histoire et les gestes des femmes et des hommes d'autrefois dans notre campagne.

Une première idée : **Ecomusée des Objets d'Antan**

Vos suggestions : .....

#### Exposition Père Bleu :

(Quelques idées)

Les métiers et leurs outils

Paysans et Artisans

Agriculture et Artisanat

Objets d'Antan des paysans et artisans

.....

#### Exposition Mairie :

Le quotidien des Varaciens

Les Varaciens au quotidien

La vie quotidienne

.....

Nous vous remercions pour vos suggestions, merci de déposer ce document dans l'urne mise en place en mairie ou à un des membres de l'association avant fin juin.

Chaque réponse sera étudiée et la plus pertinente sera retenue.

**Inauguration officielle le samedi 13 octobre 2018 à 10 H**

**de l'écomusée Objets d'Antan de Varacieux, le nom choisi sera dévoilé ce jour-là.**

**Vous êtes tous conviés à cette inauguration.**

# PROGRAMME DES FESTIVITES ASSOCIATIVES 2018 A VENIR

## Club La Bonne Entente

\* **Concours de Belote/Coinche Et Pétanque**

Mercredi 4 Juillet



## Boule d'Eté

MÉCHOUI

Samedi 14 Juillet



## VARACIEUX SPORTS LOISIRS

Trail des Chambaran

Dimanche 2 Septembre

Soirée Beaujolais

Vendredi 16 Novembre



## Objets d'antan

JOURNEES DU PATRIMOINE

Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre

Expositions et Soupe au lard

Inauguration Officielle des musées

Samedi 13 octobre



## Comité des Fêtes

Vogue Samedi 22, Dimanche 23  
Et Lundi 24 Septembre

Mondée Samedi 10 Novembre

Illumination Samedi 8 Décembre



... Et tout au long de l'année les associations vous proposent :

**Le Mardi :** **1, 2, 3 Couleurs** : de 18h30 à 20h30 à l'ancienne Mairie

**Le Mercredi :** **Gym douce** : de 18h à 19h à la salle des Fêtes  
**Renforcement musculaire** : de 19h15 à 20h15 à la salle des Fêtes  
**STEP** : de 20h15 à 21h15 à la salle des Fêtes  
**Rugby** : à 19h30 au stade

**Le jeudi :** **Club la bonne Entente** : dès 14h, en alternance Jeux de cartes et société, pétanque, marche  
**Yoga** : de 18h30 à 20h30 à la salle d'évolution de l'école maternelle  
**Les Vocalises** : Chorale de 19h15 à 20h45 à l'ancienne Mairie

**Le vendredi :** **Boule d'été** : d'Avril à Septembre à partir de 14h30 au terrain de boules  
Avec concours de sociétaires tous les 15 jours  
**Tennis de table** : à partir de 18h30 à la salle des Fêtes  
**Rugby** : à 19h30 au stade